Accord de libre-échange Canada—États-Unis

imaginer qu'il pouvait y avoir d'autres systèmes économiques. Tout ce qui comptait, tout ce qu'on regardait, c'était peut-être son pays, pour ne pas dire sa ville et son village. Or, le monde, c'est nous, mais c'est aussi d'autres pays, d'innombrables, des milliers de villages et de villes car il a grandi ce monde-là, il a même dépassé les océans et on le sait maintenant par tous les médias, les journaux et par nos relations de voyages et d'affaires.

Aujourd'hui, chaque fois que nous ouvrons notre poste de télévision, nous avons la possibilité de visiter cet univers, non plus notre paroisse, non plus notre ville, même pas notre pays, l'univers, pour ne pas dire d'autres planètes.

Il faut savoir apprendre à partager avec eux-autres aujourd'hui. L'évolution technologique dans le domaine des communications, la spécialisation des technologies de production, par exemple, ou même de transformation, la pénurie de certaines ressources sont autant de facteurs parmi tant d'autres, bien sûr, qui ont contribué à l'émergence de cette ouverture mondiale et, notamment, au niveau du commerce.

Comme je le disais, on ne vit plus dans son quartier seulement, même pas dans sa ville, même plus dans son pays. On fait partie d'une communauté internationale, et à plusieurs égards.

Je pense qu'on connaît tous les *Rolling Stones* qui ne sont pas de ce pays. On mange tous plus ou moins de l'agneau de la Nouvelle-Zélande et on est bien heureux à ce moment-ci de manger les clémentines du Maroc. On aime bien sentir les parfums français. On porte des vêtements issus de Hong Kong et on est bien heureux de conduire les voitures européennes ou japonaises.

Dans ma circonscription aussi on vit d'international. Je le disais tout à l'heure: les pâtes et papiers à Brompton, Windsor, l'amiante d'Asbestos qui est exporté à travers le monde, la Bombardier avec ses équipements de motoneiges et de transport, tout cela pour dire que nous ne sommes plus dans un petit village sous son clocher, on vit sur un plan international, on communique avec eux, on échange avec eux.

Monsieur le Président, il y a donc des réalités que l'on se doit d'accepter et je suis désolé que ces gens de l'opposition ne reconnaissent pas cette réalité. Il faut donc maximiser ses chances de succès par une ouverture du commerce sur le monde. D'ailleurs, soit dit en passant, le ministre des Finances du Canada (M. Wilson), lors d'une conférence sur les Amériques, pas plus tard que le 15 décembre, déclarait, et je cite:

C'est devenu une Lapalissade de dire que les économies nationales sont de plus en plus interdépendantes, que les événements qui se produisent à l'étranger sont aussi importants que ceux que nous vivons chez nous.

Tout cela pour vous dire qu'encore une fois ce qui touche les autres dans l'univers nous touche et nous concerne aussi.

Combien de pays à l'heure actuelle se sont déjà engagés sur cette voie du marché international? Pensons, par exemple, à la Communauté économique européenne, pensons aux ententes de libre-échange entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. J'ajouterais même Israel et les États-Unis, et des pays comme le Canada et les États-Unis qui s'acheminent doucement vers de telles ententes internationales.

Ce qu'il y a d'évident dans ces exemples de libéralisation du commerce, c'est qu'ils semblent satisfaire chacun de ces pays-là, chacun de ses partenaires tout en mettant à profit leurs caractères distinctifs, leurs «spécificités» économiques, géographiques ou politiques. C'est comme deux associés qui décident, à un moment donné, au lieu de se faire concurrence dans le village, de fusionner leurs deux commerces par un partnership avec des clauses, une entente d'égal à égal. Et c'est dans ce cadre-là que le Canada, au lieu d'être le soi-disant petit frère dont on parlait dans l'histoire, en face du grand frère, devient au contraire dorénavant l'égal frère, l'égal partenaire de l'autre, avec les mêmes droits et les mêmes prétentions.

L'histoire nous montre donc que le Canada et les États-Unis ont développé au cours du siècle la relation commerciale la plus forte, la plus puissante et la plus grande aussi.

L'idée d'établir un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'est pas venue par hasard dans l'esprit de nos dirigeants politiques, pas plus qu'elle est un changement draconien de notre histoire canadienne. Cette entente n'est en effet, monsieur le Président, que le prolongement logique d'une relation déjà établie et cela, dans le respect de cette tendance commerciale d'ouverture qui prévaut au sein de la communauté économique internationale.

A ce sujet, monsieur le Président, permettez-moi de citer certains événements, puisque je parlais de l'histoire. Au début du siècle, en 1911, Sir Wilfrid Laurier, alors premier ministre du Canada, tentait d'établir un projet de libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis. En 1935, pour rappeler à la mémoire de ces gens de l'opposition libérale, Mackenzie King signait une entente avec les Américains afin de réduire les barrières tarifaires entre le Canada et les États-Unis. En 1983, encore pour rappeler à la mémoire de ces oppositionnistes libéraux, c'est le premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau qui à son tour tenta d'établir un accord commercial par secteurs, alors même qu'il mettait sur pied la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. mieux connue sous le nom de la Commission Macdonald.